



COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFERENCE DU 27 AVRIL 2020

Une nouvelle réunion informelle s'est tenue lundi 27 avril à 11h entre la direction et les organisations syndicales représentatives.

BILAN SANITAIRE DANS LE VAUCLUSE

Le Directeur a fait état d'un nombre de personnes hospitalisées en baisse (il y en avait 78 la semaine dernière), dont 12 en réanimation et 32 décès (chiffre inchangé) en milieu hospitalier et en EHPAD depuis le début de l'épidémie.

SITUATION DES EFFECTIFS et MISSIONS PRIORITAIRES

Comme à son habitude et avant chaque réunion téléphonique, la direction nous a communiqué un état des effectifs en présentiel et télétravail ou autorisation spéciale d'absence, au 24 avril 2020.

L'effectif en présentiel s'établit désormais à 20,76% quasi identique au taux national (21%).

Le directeur anticipe une deuxième phase de campagne, à compter du début du déconfinement, qui s'accompagnera d'un accueil physique, qui devra rester exceptionnel et uniquement sur rendez-vous.

Concernant les missions prioritaires prévues par le plan de continuité de l'activité/PCA DGFIP, le Directeur a précisé, suite à une question concernant la déclinaison locale du PCA DGFIP, qu'il n'existait pas de déclinaisons départementales du PCA.

Ainsi, pour le PCA des services de l'enregistrement, il a indiqué que les déclarations partielles d'assurance-vie (stocks conséquents) et les actes de sociétés faisaient partie intégrante des missions prioritaires telles que définies par le PCA.

La Direction nous adresse certes un tableau des effectifs du département à intervalle régulier, mais l'intersyndicale estime toutefois que ce tableau ne suffit pas pour analyser l'évolution des missions prioritaires effectuées. Comme depuis le début de nos échanges informels, le Directeur se veut d'une transparence absolue (il précise qu'il est un des rares directeurs à donner les effectifs en présentiel, télétravail et ASA) mais force est de constater que seule la volumétrie des travaux/tâches réalisés mise en rapport permettrait d'apprécier les éventuels « débordements » par la Direction ou les chefs de service, en matière de missions prioritaires.

Les OS constatent que le PCA a subi une extension progressive et continue depuis sa mise en place. Elles rappellent que, plus nous sommes nombreux dans les services, plus notre santé est en danger !

Concernant la campagne d'Impôt sur le revenu, le Directeur estime le niveau de présentiel raisonnable. Pour les OS, le report de cette campagne constitue le meilleur moyen de la réaliser dans de bonnes conditions sanitaires.

Concernant la situation d'un SIP où le présentiel est plus important que les autres, le directeur estime conforme à la programmation des effectifs le taux en présentiel, se félicitant même que ce taux soit inférieur aux préconisations du DG (30%).

Ceci étant dit, la priorité absolue pour le Directeur pendant cette campagne sans accueil physique est de répondre au téléphone et comme le taux de décroché n'est pas bon, il va rappeler cette obligation à certains SIP pas bons sur l'accueil téléphonique d'y remédier : et comme l'accueil téléphonique ne peut se faire qu'en présentiel !!! CQFD

Concernant les télédéclarations des revenus, il souligne le démarrage rapide de ce canal.

Il omet de préciser que cela signifie que les agents des SIP auront rapidement à traiter des listes, travaux ne pouvant que s'effectuer en présentiel.

L'intersyndicale a également évoqué la situation d'une trésorerie, qui n'avait pas de télétravailleurs vendredi. Sur ce point, il admet qu'il n'est pas normal que la capacité de télétravailleurs ne soit pas pleinement utilisée.

Nous avons demandé à la direction de rappeler à l'ensemble des chefs de services le respect des consignes sur ce point.

Les OS ont aussi mis en évidence l'augmentation des effectifs présents dans les trésoreries qui, compte tenu des suppressions massives d'emplois réalisées dans les postes depuis des années, doivent désormais mobiliser une part conséquente des effectifs pour réaliser les missions dites prioritaires.

La direction assume donc le choix d'augmenter le nombre d'agents sur le terrain, ce qui, pour l'intersyndicale, revient à multiplier ainsi les risques de contamination.

NRP Nouveau réseau de proximité

Nous avons demandé au Directeur si, compte tenu du caractère essentiel des missions réalisées par nos services, un abandon du projet de Nouveau Réseau de Proximité (NRP) pouvait être envisagé.

Il nous a répondu que le sujet n'était pas prioritaire pour l'instant et que la décision sera tranchée par le Ministre.

Pour les organisations syndicales, ce projet mortifère doit être retiré. La casse du réseau doit cesser !

MESURES SANITAIRES ET DE PROTECTION

Plaques de plexiglas

La direction a confirmé que les cent plaques de plexiglas commandées à une entreprise locale devrait parvenir fin de semaine. Les promesses ont été nombreuses en matière de protection des personnels depuis quelques temps et l'expérience nous amène à penser qu'elles n'engageant que ceux qui y croient.

A une question de l'Intersyndicale, la direction a aussi précisé que la commande locale ne faisait pas double emploi avec la commande massive de plaques de plexiglas faite au niveau national.

Par ailleurs, concernant les mesures de distanciation sociale, les organisations syndicales ont rappelé que le respect de ces mesures ne suffisait pas à préserver la santé de tout un chacun dans les bureaux. En effet, les collègues y circulent au cours de la journée et, au cours de ces déplacements, ils encourent des risques. Pour prévenir ces situations, il convient d'être le moins nombreux possible dans les locaux !

Port des masques

L'intersyndicale a demandé la distribution de masques aux agents qui utilisent les transports en commun. Une telle mesure s'applique déjà en Moselle. Le Directeur a tenu compte de cette proposition et un recensement des utilisateurs de transports en commun sera réalisé par les ressources humaines. -

Mais nous rappelons que la plupart de nos collègues en présentiel ne bénéficient pas de masques en totale contradiction avec la recommandation du Conseil scientifique selon lequel le port du masque est indispensable pour préserver la santé de l'ensemble des agents présents dans les services.

A ce stade, la doctrine d'emploi des masques n'ayant pas évolué au niveau ministériel, à la DDFIP de Vaucluse, seules les trésoreries hospitalières et les services accueillant du public ont des masques.

A ce jour, 320 masques ont été utilisés sur 1526 masques distribués.

C'est également pour ce motif que les OS dénoncent l'augmentation continue du nombre d'agents dans les services, cela ne peut que générer forcément des entorses aux principes de distanciation et la mise en danger de la santé des collègues

Si aucune livraison de masques n'intervient avant le 11 mai, la doctrine de distribution des masques resterait inchangée. Les OS réitèrent fermement leur demande de port du masque généralisé dans les services en présentiel.

Climatisation

Nous avons interpellé le Directeur sur le nettoyage des systèmes de climatisation, qui risquent d'être utilisés en cas de fortes chaleurs. En effet, en l'absence de données scientifiques précises sur le sujet, il apparaît important pour les OS les climatisations ne soient pas un vecteur de propagation du coronavirus.

Le Directeur a tenu à préciser que les systèmes de climatisation à la Cité administrative étaient en cours de nettoyage, tous les autres sites plus tard : nous avons insisté sur cette désinfection obligatoire de tous les systèmes de climatisation par anticipation (pas comme les années précédentes où le plus souvent, c'est au redémarrage au moment de fortes chaleurs, que les problèmes sont arrivés) et nous vous invitons, en cas de doute sur le sujet à ne pas hésiter à remplir en ligne le registre hygiène et sécurité, maintenant disponible sous format dématérialisé sur Ulysse 84.

TEMPS DE TRAVAIL et JOURS RTT et CONGES

Condamnation des conséquences de l'ordonnance DUSOPT du 15 avril 2020

La décision inique de priver les agents placés en ASA quelles qu'en soient les raisons, et ce à titre rétroactif de 5 jours de RTT ou congés pour la période antérieure à la date de l'ordonnance, et de 5 jours supplémentaires (RTT ou congés) pour la période postérieure à l'ordonnance, a été fermement condamnée par l'ensemble des OS.

Nous invitons d'ailleurs tous nos collègues à signer la pétition mise en ligne sur leur suite national par toute les organisations syndicales de la DGFIP pour exiger le retrait de l'ordonnance Dussopt.

La question des congés reportables de 2019 a de nouveau été abordée. Nous avons notamment précisé au Directeur que, dans le département du Cantal, la DDFIP avait précisé que la date butoir du 3 mai 2020 était reportée à une date certes non précisée à ce jour, mais que les agents n'avaient pas d'incertitude à avoir sur ce point.

Malgré nos nouvelles sollicitations, il s'est contenté de préciser qu'il pensait probable un report au-delà de cette date sans en avoir la certitude et qu'il appliquerait, de toute façon, le mode opératoire qui sera défini par l'arbitrage de la DG sur le sujet, arbitrage soi-disant promis par le biais d'une note devant être diffusée en ce début de semaine. L'absence de réponse concrète du Directeur concernant ce sujet n'est pas satisfaisante. On remettra encore une fois le sujet sur la table à la prochaine audio le jeudi 30 avril.

Mouvements de mutation

Concernant les mouvements de mutation des agents des catégories A, B et C, le Directeur précise que la Centrale s'efforce de respecter les calendriers.

Les mouvements nationaux auront lieu fin mai/début juin et les mouvements locaux de la fin juin à la mi-juillet.

La version 2 d'ALOA, outil informatique pour les demandes de vœux pour les mouvements locaux, serait déployée en juin, même si pour l'instant, d'après nos dernières infos nationales, la livraison du module adapté de cette application est toujours en attente et que sa maîtrise ne sera sans doute pas au rendez-vous partout et pour toutes et tous.

AGENTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ

Dans notre dernier compte rendu, les organisations syndicales vous avaient fait part de leur étonnement et de leur inquiétude quant à un changement dans le traitement des demandes de renouvellement des ASA pour les collègues les plus fragiles, qui s'étaient vu refuser la prise en compte de leur pathologie de la part du médecin de prévention.

La Direction a tenu à clarifier les points litigieux et à préciser que le médecin de prévention en remplacement n'avait pas eu accès à l'historique des dossiers médicaux lors de la première période de confinement.

Elle était donc en droit de demander des attestations médicales.

En outre, la Direction a indiqué que des précisions d'ordre médical ont été apportées sur la liste limitative des pathologies, notamment le diabète et l'hypertension, ouvrant droit au statut de personnes fragiles, excluant de facto des collègues lors du renouvellement du placement en ASA personnes fragiles.

RESTAURATION

Concernant la prise en compte des frais de repas des collègues d'Avignon et d'Orange en présentiel (ainsi que les services bénéficiant d'une convention avec des établissements fermés dans la période) est désormais simplifiée, la déclaration sur l'honneur généralisée.

Le Directeur assure qu'un modèle de ladite attestation ainsi qu'un mode opératoire complémentaire départemental seront mis en ligne dès le 28 avril 2020 sur Ulysse84.

A ce stade, il n'est pas prévu une reprise de l'activité des restaurants inter-administratifs, qui nécessite, pour le cas d'Avignon, une coordination avec les autres administrations présentes à la cité administrative.

Une solution de panier/repas pourrait être envisagée dans un premier temps.

Dématérialisation

M le Directeur s'est félicité du niveau de dématérialisation des tâches et travaux qui ont permis un traitement favorable en période de crise sanitaire.

Nous lui rappelons toutefois le manque cruel de capacités en matériels informatiques afin d'effectuer les travaux en télétravail, et les conditions matérielles parfois difficiles pour les agents en télé-travail.

Tenue du CHSCT

M GAUTIER, qui a donné son accord de principe pour la tenue d'un CHSCT relatif aux conditions sanitaires et de sécurité sur l'ensemble des sites de la DDFIP de Vaucluse lors de la reprise « progressive » d'activité à compter du 11 mai, a précisé que celui aurait lieu en début de semaine prochaine (date et heures à préciser).

Le temps pour lui d'avoir des infos et une doctrine précises de la DG sur les conditions de la reprise à compter du 11 mai, date qui, selon lui, n'est qu'une date butoir de référence. En tout état de cause, toujours selon lui, il ne faut pas s'attendre à ce que tout se remette à fonctionner comme avant dès le 11 mai. Mais, comme il nous le rappelle à chaque audio : ce que DG décidera, BG appliquera.

En ce qui concerne la reprise d'activité, si le mot progressivité est toujours de mise, il est patent que la DG se prépare à une montée en puissance dynamique, tant sur les missions qui ont été franchement mises en suspens que sur les autres, et en fonction des besoins.

Il nous faut donc rester extrêmement vigilants sur cette reprise et faire en sorte que les conditions sanitaires soient au rendez-vous et bien au rendez-vous dans toutes leurs dimensions.

Dans l'attente de consignes nationales pour la mise en œuvre de cette reprise d'activité, le Directeur nous a annoncé avoir demandé à l'ensemble des chefs de service pour cette semaine une réflexion sur la capacité d'accueil des équipes tout en respectant prioritairement les règles de distanciation sociale dans l'optique envisagée de faire revenir plus d'agents dans les services (par exemple en redéployant des agents dans des locaux pouvant être inoccupés) pour exercer des missions au-delà du PCA actuel.

N'hésitez pas à nous faire part de toute question concernant vos droits.

A ce titre et afin de nous aider à préparer au mieux le prochain CHS-CT « déconfinement », nous allons vous envoyer et mettre en ligne sur nos sites locaux respectifs un questionnaire que nous vous invitons à compléter et renvoyer sur les bords de nos sections départementales.

Nous vous invitons à le diffuser le plus largement possible à vos collègues de service, syndiqués, sympathisants ou non.

solidairefinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

cgt.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr

fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr